Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 11 décembre, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent PÉRON.

Date de convocation : 27 novembre 2025 Date d'affichage : 27 novembre 2025

Etaient présents :

- M. PÉRON Laurent

Maire

- Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- M. MORVAN Philippe
- M. RÉA Larry
- Mme BOULIC Chantal
- M. LE BERRE Ronan
- Mme CALVEZ-RÉA Annie
- M. PÉRON Patrick
- M. OLLIVIER Daniel

Adjoints

- M. BIANIC Bertrand
- Mme MÉVELLEC-SITHAMMA Monique
- Mme LAVERGNE Pauline
- M. LIZIAR Pierre-Yves
- Mme LAGATHU Danièle
- Mme CADIOU Chantal
- Mme SAHLI Mouna
- Mme NICOLAS Rachel
- M. KERVRAN Patrice
- M. SEGALEN Pascal
- Mme LE CORRE Sonia
- M. MARSOLLIER Gérard
- M. RIOUAL Marc
- M. FOURMANTIN Jean-Marie
- M. BARBIER Georges
- Mme GARRIGUES-KERHASCOET Laurence
- M. L'ÉOST Erwan

Conseillers municipaux

Etaient absents :

- Mme MAZELIN Isabelle donne procuration à M. LIZIAR Pierre-Yves
- Mme DE CECCO Angélique donne procuration à Mme SAHLI Mouna
- M. SARRABEZOLLES Renaud donne procuration à Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- Mme LE BIHAN Véronique donne procuration à M. BIANIC Bertrand
- M. QUENTEL Jérémy donne procuration à M. MORVAN Philippe
- Mme LAVERGNE Pauline donne procuration à Mme NICOLAS Rachel (jusqu'à la délibération 235-D78-25
- Mme QUÉTIER Marie ne donne pas procuration

Madame LE CORRE Sonia a été nommée secrétaire de séance

---

235 – D80 – 25 : TARIFS MUNICIPAUX 2026

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

235 – D80 – 25 : TARIFS MUNICIPAUX 2026

Résumé :
Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux tarifs municipaux, comme indiqué ci-dessous :

1- LOCATION DE SALLES ET MATERIEL

ASTROLABE

CAUTION : 1 000 €

CAPACITE DES SALLES

	Salle LA PÉROUSE - 580 m²	Salle DUMONT D'URVILLE – 550 m²
Assis	300 places	200 places
Debout	600 places	400 places

TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

L'occupation est gratuite : l'installation, le rangement et le nettoyage sont à la charge de l'Association.
Options :
- Occupation de la cuisine : 150 €
- Pose et dépose de moquette : 210 €

TARIFS HORS ASSOCIATIONS LOCALES

	Salle La Pérouse	Salle Dumont d'Urville	Les 2 salles	Options	
				Cuisine	Installation buvette par professionnel
Vie économique locale	350 € *Nettoyage* : 200 €	250 € *Nettoyage* : 160 €	500 €	150 €	100 €
Extérieur à la commune, sauf particulier	1 500 € *(nettoyage inclus)*	1 000 € *(nettoyage inclus)*	2 000 € *(nettoyage inclus)*	350 €	100 €
Cocktail mariage Relecquois Juillet/Août	400 € *Nettoyage* : 200 €	300 € *Nettoyage* : 160 €	-	150 €	100 €
Cocktail mariage extérieurs	1 200 € *(nettoyage inclus)*	900 € *(nettoyage inclus)*	-	350 €	100 €
Cérémonie obsèques civiles Famille Relecquoise	Frais de mise en place : 300 €	-	-	-	-
Concours administratifs	1 500 € *(nettoyage inclus)*	1 000 € *(nettoyage inclus)*	2 200 € *(nettoyage inclus)*	350 €	100 €
Salons	2 500 € *(nettoyage inclus)*	1 500 € *(nettoyage inclus)*	3 600 € *(nettoyage inclus)*	350 €	100 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

LOCATION MATERIEL DE VIDEO-PROJECTION DE L'ASTROLABE

La salle de l'Astrolabe est dotée d'un matériel de vidéo-projection fixe. Ce matériel peut être mis à disposition des groupes réservant cette salle aux conditions suivantes :

- ⇨ La location se fait sous forme de prestation, l'utilisation du matériel étant conditionnée par l'intervention d'un technicien municipal compétent.
- ⇨ Une location de 125 € (125 € en 2025) sera facturée pour ce service.
- ⇨ Au cas où l'intervention du technicien municipal excéderait 2 heures, le dépassement serait facturé par tranche de 15 mn sur la base de 42 € (42 € en 2025) de l'heure.

AUTRES SALLES

***CAUTION* : 500 €**

CAPACITE DES SALLES

	MMA			Longère de Kerzincuff 50 m²
	Ancienne bibliothèque 200 m²	Salle Polyvalente 180 m²	Foyer 50 m²	
Repas	120 personnes	135 personnes	40 personnes maximum	40 personnes maximum
Debout	200 personnes	180 personnes		
Horaires	Jusqu'à 1h du matin	Jusqu'à 1h du matin	Jusqu'à 1h du matin	Jusqu'à 20h*

**** sauf autorisation express***

Auditorium et salle de réunion du boulodrome : peuvent être occupés gratuitement par les associations locales uniquement.

Salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville (60 places assises) peut être mise à disposition pour des cérémonies d'obsèques civiles. Installation, désinstallation, mise à disposition de la sono : 100 €

TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

L'occupation est gratuite : l'installation, le rangement et le nettoyage sont à la charge de l'Association

TARIFS HORS ASSOCIATIONS LOCALES

	MMA									Longère de Kerzincuff		
	Ancienne bibliothèque			Salle Polyvalente			Foyer					
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Particuliers de la commune pour évènements spécifiques (fêtes familiales…)	200 €	210 €	210 €	180 €	190 €	190 €	100 €	110 €	110 €			80 €*
Vie économique locale	400 €	410 €	410 €	360 €	370 €	370 €	200 €	200 €	200 €	160 €	160 €	160 €
Utilisateurs extérieurs	600 €	600 €	600 €	540 €	540 €	540 €	400 €	400 €	400 €	240 €	240 €	240 €

****uniquement le midi le week-end***

En cas de ménage non réalisé, un forfait de 150 € par salle sera facturé.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

LOCATION DE MATERIEL

***CAUTION* : 150 €**
Tarifs hors associations locales

Grilles caddie : 5 €
Tables : 3 €
Chaises : 2,50 €

Barrières : 3 €
Eclairage de scène avec pont : 200 €
Installation mobilier : 300 €

Matériel à prendre sur place

LOCATION AVEC MONTAGE DE LA SCENE (Montage par le service technique obligatoire)
525 € (525 € en 2025)

LOCATION DE MATERIEL DE SIGNALISATION

Panneau/barrière…	2024	2025	2026
1 à 5	25 €	25 €	25 €
Élément supplémentaire	25 €	25 €	25 €
Chèque de caution		100 €	

PERSONNEL TECHNIQUE - MANUTENTIONS DIVERSES
Pour les associations extérieures à la commune, les entreprises et les riverains (transports de matériels, installations sur voirie, installations de matériels dans les bâtiments municipaux…) : 42 €/h avec un minimum de facturation d'une heure (42 € en 2025)

2- AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DROITS DE PLACE

PERMIS DE STATIONNEMENT

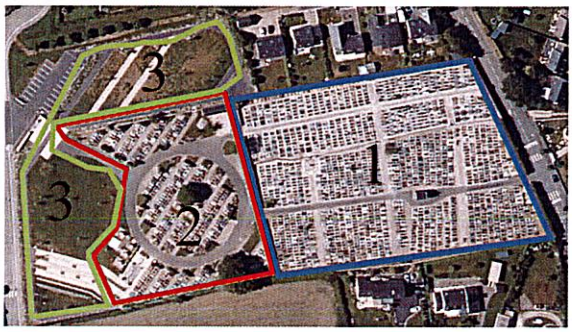
	UNITE	2024	2025	2026
Activités commerciales sur place et parkings – Bord de mer	ml/jour	1.10 €	1.10 €	1.10 €
Etalage devant commerce	ml/jour	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Dépôt voie public (meubles, bennes, échafaudages…)	m²/jour – 1er mois m²/jour – à partir du 2ème mois	0.50 € 0.40 €	0.50 € 0.40 €	0.50 € 0.40 €
Installations mobiliers (tables, chaises..)	Forfait mensuel	22.50€	22.50€	22.50€
Spectacles extérieurs (fête foraine, cirque…)	Forfait journalier	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Exposants Destock	Emplacement	3.00 €	3.00 €	3.00 €
Exposants Marché de Noël	Emplacement	3.00 €	6.00 €	6.00 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

DROITS DE PLACE

	UNITE	2024	2025	2026
Marchés hebdomadaires				
- Abonnés	ml/jour	1.00 €	1.00 €	1.00 €
- Occasionnels	ml/jour	1.60 €	1.60 €	1.60 €
- Forfait branchement électrique	jour	2.00 €	2.00 €	2.00 €

3- CONCESSIONS



CONCESSIONS

	ZONE 1			ZONE 2 ET 3		
	2024	2025	**2026**	2024	2025	**2026**
Concession 15 ans	130 €	140 €	**140 €**	200 €	210 €	**210 €**
Concession 30 ans	240 €	250 €	**250 €**	300 €	310 €	**310 €**
Concession 50 ans	445 €	455 €	**455 €**	600 €	610 €	**610 €**
TAXE D'OUVERTURE : 40 € (40 € EN 2025)						

COLUMBARIUM

	COLUMBARIUM – ZONE 2			COLUMBARIUM – ZONE 3			CAVURNES – CONCESSIONS		
	2024	2025	**2026**	2024	2025	**2026**	2024	2025	2026
Concession 15 ans	200 €	210 €	**210 €**	400 €	400 €	**400 €**	200 €	210 €	210 €
Concession 30 ans	360 €	370 €	**370 €**	600 €	600 €	**600 €**	300 €	310 €	310 €
Concession 50 ans	680 €	690 €	**690 €**	800 €	800 €	**800 €**	600 €	610 €	610 €
	TAXE D'OUVERTURE : 40 € (40 € EN 2025)								

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

JARDIN DU SOUVENIR / PUITS DE DISPERSION

	2024	2025	2026
DISPERSION DES CENDRES	40 €	40 €	40 €

VACATION DE POLICE : 20,00 € (inchangée)

TARIFS DES CAVEAUX PREEXISTANTS

Les tarifs des caveaux préexistants sont ceux des concessions.

4- PRESTATIONS DIVERSES

VENTE DE BOIS

	2024		2025		2026	
Qualité	supérieure	moindre	supérieure	moindre	supérieure	moindre
Corde	210 €	190 €	210 €	190 €	210 €	190 €
½ corde	110 €	100 €	110 €	100 €	110 €	100 €

PHOTOCOPIES

	2024	2025	2026
A4 noir	0,15 €	0,15 €	**0,15 €**
A4 couleur	0,30 €	0,30 €	**0,30 €**
A3 noir	0,30 €	0,30 €	**0,30 €**
A3 couleur	0,60 €	0,60 €	**0,60 €**

INSTALLATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

		2024	2025	2026
Double de clefs des installations sportives et culturelles		8 €	Toute demande de clés supplémentaires sera facturée selon les tarifs du prestataire retenu	**Toute demande de clés supplémentaires sera facturée selon les tarifs du prestataire retenu**
Clefs à bille (en cas de perte ou de demande supplémentaire)	Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4	70 € HT 65 € HT 50 € HT 35 € HT		
10 badges gratuits par association	badge supplémentaire	6.50 € (coût réel : 5.34 € TTC)	6.50 € (coût réel : 5.34 € TTC)	**6.50 € (coût réel : 5.34 € TTC)**
	badge en cas de vol ou de perte	7.50 €	7.50 €	**7.50 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D80_25-DE

VENTE DE DOCUMENTS DE LA MEDIATHEQUE

Type de documents	2024	2025	2026
Livre	1 €	1 €	**1 €**
Revue, magazine	1 €	1 €	**1 €**
CD	1 €	1 €	**1 €**

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2026.

○ Avis de la commission Plénière : Favorable à l'unanimité

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 11 décembre 2025
Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON * Finistère *

Laurent PÉRON